

COMPTE RENDU Conseil de quartier Cœur de Ville / Jonction

EMETTEUR

Réunion du 8 juillet 2026

Direction de la Proximité et de la Cohésion Sociale

Sarra Chokeir

Présents :

Collège des élus :

Mireille GAUDION, adjointe au Quartier Cœur de ville – Jonction

Jean-Luc DECHAUFFOUR, adjoint délégué aux Commerce, artisanat, artisanat d'art et événementiel

Karine GARCIA, Conseillère municipale déléguée à l'Événementiel et aux marchés, au Soutien des projets associatifs culturels et à l'Inclusion, santé et vieillissement

Collège des habitants :

Roger ARNT, Rabah BABOURI, Mickaël BELLANCE, Amandine BOUJLILAT, Dominique CHAUVE, Sleïman CHIRARA, Angélique CORRERA, Hervé CREUZET, Laurence CREUZET, Nina DA ROCHA-HUARD, François DE LA BROSSE, Céline DEVOISE, , Joël GIRON, Maire-Jo GUILLEMINOT, Elisabeth LIGIER, Pierre LUZY, Colette MEUNIER, Cyril NOURRY, Benoit PERRET, Françoise QUERZOLA, Marie SEGUIN, Gilles VOISIN

Collège des personnes qualifiées :

Aurélie FERRY – Nièvre Habitat

Collège des associations :

Karine FARSSAC - AFHED

Invités :

Basile KHOURI, conseiller municipal délégué à la Santé et au bien-être au travail, au Bien-être, à la Relation avec les étudiants en formation médicale et paramédicale, aux Personnes âgées et au médico-social, aux Logements seniors et équipements inclusifs

André FOURCADE – association Zig-Zag

Gilles BADIN

Excusés

Alexis BERNIER, Marie-Noëlle CANARD, Bruno DE LA BROSSE, Céline DEVOISE, Baptiste DUBOST, Emmanuelle GALLON, Hélène KERLINGT, Camping de Nevers

1. Point sur le budget du conseil de quartier

Le conseil dispose d'une enveloppe de 20 000 € en investissement, ainsi que de 2000 € en fonctionnement. Compte tenu du calendrier, les projets doivent être définis rapidement afin de permettre leur mise en œuvre avant la fin de l'année.

Un principe de pouvoir de vote est également proposé afin que les membres absents puissent être représentés lors des votes.

2. Projets présentés

Défibrillateur — Projet validé

Proposition d'installer un défibrillateur automatisé externe (DAE) en accès libre 24h/24 à proximité de la Capitainerie du port de la Jonction.

L'objectif est de réduire le temps d'accès à un défibrillateur, celui actuellement situé au pont de Loire étant considéré comme trop éloigné de la capitainerie qui est l'un des sites le plus fréquenté du quartier. Le coût exact est de **5 023,20 €**.

Des formations à l'utilisation des défibrillateurs pourraient être proposées aux membres du conseil.

- **Vote : adopté à l'unanimité.**

Totem / dispositif de promotion des commerces — Projet validé sous réserve d'une présentation d'un dossier (visuel + devis) avant fin août à Mme Gaudion.

Création d'un totem équipé d'un QR code permettant d'accéder à une plateforme recensant les commerces locaux.

Le dispositif pourrait être installé dans des lieux stratégiques, notamment la gare et les principaux points touristiques.

Il est demandé que le dispositif bénéficie à l'ensemble des commerçants de Nevers, et pas uniquement aux adhérents de l'association des commerçants.

Vote : 17 voix pour, projet validé.

Une réflexion doit toutefois être menée avec les commerçants et les services concernés.

Ciel d'ombrage — Projet validé

Proposition de poursuivre l'installation de dispositifs d'ombrage dans le centre-ville, dans la continuité des aménagements déjà réalisés rue Saint-Martin et rue François-Mitterrand.

Le coût exact est de **10 596 €**.

La solution devra tenir compte des contraintes de sécurité ; les voiles d'ombrage classiques ne sont notamment pas nécessairement recommandés.

Vote du projet : 21 voix pour — projet validé.

3. Projets en cours ou à approfondir

Compostage collectif

Le conseil souhaite relancer le déploiement de sites de compostage collectif dans le quartier.

Un premier site, financé par le conseil de quartier Cœur de ville – Jonction, a été installé au square Girerd en 2024. Un second site a vu le jour quelques mois plus tard Place Chaméane.

Plusieurs emplacements potentiels ont été identifiés par les habitants et transmis à l'agglomération, sans retour à ce jour.

L'installation nécessite toutefois d'identifier des habitants référents, chargés notamment du suivi du site (deux habitants seraient déjà identifiés pour être référents).

Vote : 18 voix pour le financement d'un site, sous réserve de déterminer son emplacement avec Nevers Agglomération et de confirmer la présence de référents.

Le projet pourrait être financé sur le budget de fonctionnement, avec une participation de l'agglomération.

Sensibilisation aux incivilités — Groupe de travail à créer

Une campagne de sensibilisation est proposée autour de plusieurs problématiques :

- dépôts sauvages et propreté urbaine ;
- vitesse excessive ;
- nuisances sonores ;
- comportements des automobilistes ;
- respect de l'espace public.

L'idée d'un projet intergénérationnel, associant notamment le conseil municipal des enfants (CME), le conseil municipal des jeunes (CMJ) et le conseil neversois de la jeunesse (CNJ), est évoquée. Une vidéo ou une campagne d'affichage pourrait notamment être réalisée.

Décision : création d'un groupe de travail approuvée à la majorité.

4. Aménagements et cadre de vie

Promenade des remparts / Porte du Croux

Plusieurs problèmes sont signalés :

- dégradation des panneaux d'information touristique ;
- éclairage insuffisant ou dégradé ;
- sentiment d'insécurité, notamment la nuit ;
- manque de signalisation ;
- dégradation des remparts.

Il est rappelé que la rénovation de la promenade relève principalement de la Ville, le conseil de quartier pouvant éventuellement contribuer à certains aménagements une fois le projet global défini.

Un projet de revalorisation de la Porte du Croux serait par ailleurs en cours et doit être suivi.

« Ligne bleue »

Une proposition vise à refaire ou améliorer la ligne bleue du quartier.

Il est proposé d'organiser à la rentrée une visite de terrain avec plusieurs membres du conseil, afin d'établir un diagnostic des secteurs nécessitant une intervention.

Parc Roger-Salengro

Le vieillissement du parc est signalé :

- éclairage à revoir ;
- équipements dégradés ;
- kiosque dont certains spots sont hors service depuis plusieurs années ;
- aire de jeux jugée insuffisante au regard de la fréquentation.

La rénovation du parc fait partie des engagements de mandat. Le conseil pourrait néanmoins réfléchir au financement d'équipements de jeux inclusifs.
Une rencontre avec les services/personnes compétents devra être organisée pour approfondir ce projet.

Square à proximité de la médiathèque Jean-Jaurès

Le besoin d'aménager le petit square situé près de la médiathèque et du conservatoire est évoqué, notamment avec des bancs adaptés aux enfants.
Le projet n'est pas réalisable sur le budget 2026 et devra être travaillé pour l'année suivante.

5. Autres propositions évoquées

Puits du square Gérard

Des habitants souhaitent étudier la réhabilitation d'un ancien puits découvert lors de recherches historiques et archéologiques.

Les possibilités évoquées sont :

- sécurisation et remise en valeur du puits ;
- éventuelle utilisation pour l'arrosage des plantations ;
- réflexion à plus long terme sur une fontaine d'eau potable.

La question s'inscrit dans le cadre plus large du plan fraîcheur de la Ville, qui prévoit notamment une réflexion sur les fontaines d'eau potable.

Fontaines et brumisateurs

Des fontaines d'eau potable et des brumisateurs sont également proposés. Toutefois, leur installation nécessite des travaux importants, notamment des raccordements aux réseaux, ce qui les rend difficiles à financer sur l'enveloppe du conseil de quartier pour cette année.

6. Organisation du conseil de quartier

- Le règlement intérieur sera transmis aux membres par mail afin qu'ils puissent formuler leurs remarques et propositions.
- Une fiche de pouvoir sera également envoyée pour permettre la représentation des membres absents.
- La composition du conseil est désormais considérée comme complète : aucune nouvelle intégration n'est prévue.
- Trois absences non excusées peuvent entraîner l'exclusion du conseil.
- Les projets sont soumis au vote des membres présents.
- Les comptes rendus seront publiés sur le site de la Ville.

7. Conclusion

La réunion a permis d'arrêter plusieurs projets susceptibles d'être financés sur le budget du conseil de quartier : défibrillateur, totem de promotion des commerces (sous réserve d'une présentation d'un visuel et d'un devis avant fin août) et ciel d'ombrage. Le compostage collectif est également retenu, sous réserve de définir son emplacement avec l'agglomération et d'identifier les habitants référents.

Parallèlement, plusieurs sujets structurants — promenade des remparts, Porte du Croux, parc Roger-Salengro, fontaines, puits du square Girerd et aménagements des espaces publics — devront faire l'objet d'un travail complémentaire avec les services de la Ville et de l'agglomération.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra :

Mercredi 23 septembre à 17 h 30.

Mireille Gaudion,
Adjointe au Maire en charge du Quartier Cœur de Ville / Jonction

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Gaudion', with a large, sweeping flourish extending from the bottom right.

